



Lettre recommandée avec A.R

«Opérateur public»
Madame «Président OP»
«Adresse1» «Adresse2»
«Code» «Ville»

N/Réf : «N° Chrono» – 0113 BO/YM

Objet : Demande d'informations concernant vos activités

Madame la Présidente,

Comme vous le savez, la Fédération LESISS regroupe aujourd'hui les entreprises spécialisées dans le domaine des systèmes d'information de santé et pour le secteur médico-social, dont celles qui occupent la sphère hospitalière.

A cet égard, nous souhaitons apporter la lumière sur un marché dont les marges de manœuvre vers la transparence restent confortables depuis plus de vingt ans. Dans cet esprit, nous vous avons adressé au début de l'été dernier une demande d'informations, ainsi qu'aux autres structures d'informatique hospitalières publiques, informelles ou constituées en GIP.

En l'absence de réponse nous avons adressé une saisine auprès de la CADA, laquelle a rendu en juillet dernier un avis favorable à notre demande sur plusieurs points.

Après avoir colligé les premiers éléments visant à documenter un dossier en cours de constitution, nous sommes arrivés à l'étape consistant à demander aux directions de ces groupements publics la production des éléments tels qu'indiqués dans l'avis de la Commission dans son l'Avis n° «N° Avis» du 27 juillet 2012, nous vous serions donc obligés de nous adresser, dans un premier temps, Les éléments suivants :

- les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration
- les procès-verbaux des réunions des assemblées générales
- le bilan et le compte de résultat au 31/12/2010 et au 31/12/2011

A l'issue de la réception de ces documents et de leur analyse, nous ne manquerons pas de revenir vers vos services pour les pièces complémentaires visées par la Commission.

Souhaitant disposer de ces pièces dans les meilleurs délais,

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de notre considération distinguée.

Pour le Conseil d'administration,
Le Président,
Bernard d'Oriano

C.C : *Monsieur «Président CrC» - Président de la Chambre régionale des comptes*
Monsieur «DGARS» - Agence régionale de santé, Directeur général
Monsieur Antoine DURLEMAN, Président de la 6^{ème} Chambre – Cour des comptes